

Procès verbal
Assemblée générale ordinaire de la FAMDT
14-15 juin 2008 à Parthenay (79)

Les 14 et 15 juin 2008, les membres de la FAMDT, dont le siège social est à Parthenay, 90, rue Jean Jaurès, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire dans les locaux de l'UPCP-Métive, 1, rue de la Vau St Jacques 79200 Parthenay.

Étaient présents avec droit de vote :

- AMTA : André Ricros
- ARCADE – PACA : Véronique Ginouves (uniquement le 14 juin)
- ARIAM Ile de France : Môme Guilcher
- Association nationale Cultures et Traditions : Emmanuelle Perrone
- Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse-Midi-Pyrénées : Philippe Pestana (pouvoir à Arnaud Caillé pour le 15 juin 2008)
- Cimo et To Le Chantier : Françoise Dastrevigne
- CMT Ile de France : Pascale Dauriac
- CMTRA : Robert Caro
- Comité George Sand : Guillaume Taillebourg
- CRMT Limousin : Dominique Meunier
- Herri Soinu : Martine Guerre Souye
- Le Nouveau pavillon : Sylvain Girault
- Mustradem : Jérôme Hamon
- UPCP-Métive : Arnaud Caillé

Étaient excusés et représentés avec droit de vote :

- ADDA-Scènes Croisées avait donné pouvoir à Môme Guilcher
- Carrefour Aquitaine avait donné pouvoir à Môme Guilcher
- Centre Breton d'Art Populaire avait donné pouvoir à Sylvain Girault
- Compagnie Beline avait donné pouvoir à Dominique Meunier
- Compagnie de la Danse Populaire Française avait donné pouvoir à Sylvain Girault
- CMT Corse avait donné pouvoir à Sylvain Girault
- Dastum avait donné pouvoir à Sylvain Girault
- Foyer Rural de Socourt avait donné pouvoir à Jérôme Hamon
- Galaor avait donné pouvoir à Dominique Meunier
- L'Auboi avait donné pouvoir à Françoise Dastrevigne
- La Grande Boutique avait donné pouvoir à Françoise Dastrevigne
- La Loure avait donné pouvoir à Arnaud Caillé
- Le Mur du Son avait donné pouvoir à Françoise Dastrevigne
- Les Brayauds avait donné pouvoir à André Ricros
- PRMA Réunion avait donné pouvoir à Sylvain Girault
- Rencontres internationales d'Accordéons avait donné pouvoir à Robert Caro
- Summerlied avait donné pouvoir à Robert Caro
- Tutti in Piazza avait donné pouvoir à Môme Guilcher
- Virat avait donné pouvoir à Françoise Dastrevigne

Étaient excusés :

- ACPA
- ACPPG (pouvoir blanc)
- AREXCPO en Vendée
- CPMDT Dançar au Pais (pouvoir à PO Laulanné)
- El Marbre CIMP
- IRMA CIMT
- Mémoires Vives
- Souvenance
- UGMM

Étaient présents sans droit de vote :

Jean-Louis Gouttenègre, commissaire aux comptes.

Agnès Zimmerman (Herri Soinu)

Liliane Forestier, Pierre-Olivier Laulanné, Bénigne Lodeho, Stéphanie Pineau-Coulon (FAMDT).

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

Le 14 juin 2008

- Bilan moral par le Président Sylvain Girault,
- Présentation du rapport d'activité 2007 et projets 2008 par le directeur P O Laulanné,
- Présentation des comptes 2007 par le Trésorier Arnaud Caillé,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation du rapport d'activité et du budget, quitus au bureau.

Le 15 juin 2008

- Vote du projet FAMDT 2009-2014, un projet pour 5 ans,
- Election du Conseil d'Administration.

I – BILAN MORAL / Sylvain GIRAULT, Président

Sylvain GIRAULT, Président, accueille les adhérents présents et ouvre la séance. Il remercie l'UPCP-Métive et Arnaud Caillé, son directeur, de recevoir l'Assemblée Générale dans un si bel équipement. Il propose à tous les présents de se présenter et expose le plan de travail des deux journées.

Sylvain GIRAULT rappelle ensuite que l'année 2007 a été marquée par un événement majeur : les Assises nationales des Musiques et Danses Traditionnelles à Orvault (44). Ces 2 jours ont été un temps de rencontre important, ont favorisé des échanges et ont permis de prendre conscience de l'existence du réseau. Ces assises ont été l'aboutissement d'un travail de réflexion des administrateurs et de l'équipe professionnelle.

La dynamique engendrée par ces Assises se concrétise lors de cette AG avec la présentation du Projet 2009-2014 un projet pour 5 ans.

Enfin Sylvain GIRAULT rend hommage et remercie Olivier DURIF, qui a assuré la présidence de la FAMDT jusqu'au début 2008.

II - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007 ET PROJETS 2008.

Pierre-Olivier LAULANNE, directeur, présente le rapport d'activité 2007 et projets 2008, par secteur.

Relations extérieures :

Une fédération est avant tout un réseau, qui demande de multiplier les contacts et les réunions, au sein du réseau comme à l'extérieur. Il conviendra de revoir la stratégie de communication interne et externe pour mieux faire circuler l'information liée à ces réunions. Pour porter une parole collective forte lors de ces réunions, la FAMDT a besoin d'un bureau et d'un conseil d'administration plus présent.

Les relations extérieures de la FAMDT s'organisent dans 2 directions :

- à travers le positionnement des Musiques et Danses Traditionnelles dans le domaine des Musiques Actuelles
- à travers la place des associations dans les politiques culturelles publiques.

Ces réunions sont chronophages mais incontournables : seul un discours fédératif et collectif peut y être entendu.

Les Assises nationales des musiques et danses traditionnelles ont permis d'exprimer des idées officiellement, elles ont aussi été l'occasion d'en brasser d'autres. Si l'événement a été complexe à monter sur les plans intellectuel et organisationnel, il a permis de lancer la FAMDT dans son projet de refondation, le tout dans un bon timing.

Modal :

L'enjeu autour de Modal depuis plusieurs années a été de minimiser le risque économique pour la structure elle-même et pour la FAMDT. On croyait le label en sommeil, mais en 2007, il a sorti 2 livres et 5 CD de très grande qualité.

Service commercial :

De bons résultats sont constatés sur 2007. Le positionnement du service sur la vente directe s'avère gagnant. Certes, il ne s'agit pas d'un service rentable économiquement parlant mais il est intéressant sur le plan de la diffusion des œuvres culturelles. Pour 2008, il s'agira de réfléchir au passage à la vente numérique.

Documentation :

Faute de temps, Pierre-Olivier Laulanné se concentre sur la stratégie du pôle associé de la BnF, l'objectif étant le maintien, voire le développement des relations avec ce partenaire. Pour 2008 le pôle associé prévoit le lancement d'un portail Internet (projet bien accueilli par la BNF) et l'ouverture à d'autres associations du réseau.

Création / Diffusion :

Planètes Musiques 2007 a très bien fonctionné, avec une tournée importante, de bonnes retombées presse et un bon partenariat avec la Maison de la Musique de Nanterre. En 2008 PM s'est également bien déroulé.

En 2009, la FAMDT ne produira plus la tournée comme elle le faisait, pour pouvoir dégager du temps sur d'autres missions. L'opération est maintenue, en particulier Nanterre et le travail sur les médias, pour inscrire l'idée des nouvelles Musiques Traditionnelles, que les Musiques traditionnelles = musiques de création.

Danse :

2007 a été l'aboutissement d'une offre innovante de formation de formateurs en danse. Mais ce projet, qui a mobilisé les énergies de la commission Danse pendant 3 ans, et pour lequel nous avons dégagé des moyens conséquent, a finalement échoué, faute de trouver un public solvable.

En 2008, il s'agit de voir comment sortir de cette impasse.

Un débat s'engage alors sur la manière dont a été conduit ce dossier danse. André Ricros regrette un problème dans la mise en œuvre concrète. Françoise Dastrevigne pense qu'il aurait fallu chercher d'autres financements que ceux d'Uniformation. Robert Caro résume en pointant un manque de connaissance du terrain : il est proposé une formation à destination des professionnels alors que le public concerné est avant tout un public d'amateurs et/ ou de formateurs bénévoles. Môme Guilcher rappelle qu'il s'agit toujours d'un sujet d'actualité (enquête de la DMDTS confiée à Maud Nicolas sur le sujet, sollicitation de la Fédération des MJC d'Ile de France pour une formation ...). Arnaud Caillé pense qu'il s'agit d'une question commune aux musiciens et danseurs, celle de la reconnaissance des acquis, sur laquelle devrait plancher la FAMDT, à l'instar du Certificat FNEIJMA et du processus de validation des acquis de l'expérience.

Le budget prévisionnel 2008 est calqué sur celui de 2007 avec l'actualisation selon les projets en cours. Il s'agit d'un budget de transition. Pierre-Olivier Laulanné conclut sur le projet 2009-2014, rappelant que les objectifs doivent être corroborés par les moyens dont dispose la fédération.

III - PRESENTATION DES COMPTES 2006 ET DU BUDGET 2007 :

Arnaud Caillé présente le rapport financier.

L'exercice clos le 31 décembre 2007 se solde par un excédent de 29 066 €.

Arnaud Caillé commente les écarts les plus significatifs entre l'exercice 2006 et 2007. Il ajoute que le résultat positif est principalement lié à la reprise de provisions relative au projet européen. Sinon, l'exercice serait quasi à l'équilibre.

La parole est ensuite donnée à M. Gouttenègre, commissaire aux comptes qui fait lecture du bilan, puis de son Rapport général et de son Rapport spécial. M. Gouttenègre signale pour terminer que le fonds de roulement de l'exercice 2007 est de 52 887 €, correspondant à 36 jours de fonctionnement alors qu'il était de 16 000 € (soit 10 jours de fonctionnement) en 2006.

IV - VOTE DES RESOLUTIONS :

Nota : l'AMTA n'étant pas à jour de cotisation, ne vote pas. André Ricros ayant pouvoir pour les Brayauds vote en leur nom.

Résolution 1 :

L'assemblée générale adopte le rapport d'activité 2007 de la FAMDT à l'unanimité moins deux voix (R. Caro pour le CMTRA et A. Ricros pour Les Brayauds).

Résolution 2 :

L'assemblée générale adopte le rapport financier 2007 à l'unanimité.

Résolution 3 :

L'assemblée générale constate le résultat de 29066 € et décide de son affectation au report à nouveau à l'unanimité.

Résolution 4 :

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2008 à l'unanimité.

Résolution 5 :

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion à l'unanimité.

IV – ADOPTION DU PROJET POUR 5 ANS DE LA FAMDT (2009-2014) :

Sylvain Girault rappelle la méthode qui a prévalu pour aboutir à la rédaction de ce projet : le Conseil d'Administration a mandaté un groupe de travail (le bureau : Sylvain Girault, Arnaud Caillé, Pascale Dauriac + POL) pour écrire un nouveau projet en synthétisant en particulier, les réflexions antérieures. Le document actuel définit de grandes orientations. Il se décline en 3 points : constat, valeurs, orientations stratégiques. Il sera complété en septembre 2008 d'un programme opérationnel.

Avant de passer à la lecture du projet, André Ricros demande que la FAMDT se positionne par rapport à la situation du CMTRA (désengagement financier consigné par écrit et co-signé de la DRAC et du Conseil Régional sur le CMTRA). Les adhérents s'entendent sur le fait que la FAMDT devrait être en mesure de réagir collectivement et de mener une action concertée sur le plan national pour faire face à ce type de crise. La FAMDT écrira à la Ministre de la Culture et au Pdt de la région, Sylvain Girault conclut que le nouveau projet de la FAMDT devrait faire en sorte que la FAMDT soit plus réactive dans ce type de situation.

Sylvain Girault donne lecture et commente ensuite le projet. Des adhérents s'interrogent sur certaines formulations, des corrections sont apportées et chacune des 3 parties du Projet est adoptée à l'unanimité ; tous les adhérents étant d'accord entre eux sur le fonds. Il est donc demandé à Pierre-Olivier Laulanné de reformuler les points qui ont fait débat, avant de proposer aux adhérents la rédaction définitive du projet avant la fin juin.

Fin 2008, un document présentant le projet et le projet opérationnel sera édité à des fins de communication et de lobbying.

Conclusion :

Le projet Un projet pour 5 ans est adopté à l'unanimité.

2 rendez-vous pour les administrateurs et les adhérents présents sur ces festivals, sont fixés pour travailler sur le programme opérationnel de la FAMDT :

- le 12 juillet, matin, à St Chartier (pendant les Rencontres de luthiers et maîtres sonneurs),
- le 31 juillet, matin, à Parthenay (pendant le Festival Bouche à Oreille).

Les adhérents sont invités à proposer 3 idées d'opérations concrètes, susceptibles d'être mises en oeuvre au service des deux priorités dégagées dans le projet FAMDT : la mise en réseau et le lobbying.

Le conseil d'administration se réunira le lundi 22 septembre et le lundi 20 octobre 2008.

V – ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sont élus au Conseil d'Administration au titre des représentants des Associations :

- Sylvain Girault (Le Nouveau Pavillon),
- Guillaume Taillebourg (Comité George Sand),
- Jérôme Hamon (Mustradem),
- Paul Macé (El Marbre CIMP),
- Yvon Davy (La Loure),
- Rémi Guillaumeau (Mémoires vives),
- Evelyne Girardon (Cie Beline),
- Emmanuelle Perrone (Association nationale Cultures et Traditions),
- Philippe Gibaux (Galaor),
- Françoise Dastrevigne (Le Chantier),

Il est décidé d'inviter automatiquement François Bensignor pour le CIMA-IRMA, ceci permettant d'ouvrir le CA à une association supplémentaire.

Rappelons que les autres membres du CA sont les représentants des Centres de musiques et danses traditionnelles en région (et désignés par eux), à savoir :

- pour le CRMT Limousin, Dominique Meunier,
- pour l'AMTA, André Ricros
- pour le CMTRA, Robert Caro
- pour le Carrefour Aquitaine, Lionel Dubertrand
- pour le Conservatoire Occitan, Maïlis Bonnacase (suppléant P. Pestana)
- pour la mission ARCADE-PACA, Philippe Fanise
- pour le CMT-Ile de France, Pascale Dauriac
- pour l'ARIAM Ile de France, Môme Guilcher
- pour UPCP-Métive, Arnaud Caillé
- pour Dastum, Charles Quimbert
- pour le CMT Corse, Nathalie Ferrari ou Marcel Siméoni, Président.